



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à quinze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Miaglia, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Président.

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

C. C. A. S.  
DE  
C O N T E S

*Décision N° 2023-04-06*

OBJET :  
REVALORISATION DU  
TARIF APRES-MIDI  
DANSANT

Nombre de conseillers en  
exercice : 13

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

**Etaient présents** : Monsieur TUJAGUE Francis, Président, Madame COLOMBO Nicole, Vice-Présidente, Monsieur AKEB Kader, Madame EZINGEARD Nadine, Monsieur CELESCHI Dominique, Madame IRLES Fabienne, Madame VANNUCCI Malika, Madame COUDON Christiane, Monsieur ALUNNI Charles, Madame ANGELOZZI Alice

**Absente représentée** : Madame BOCQUET Maria

**Absents excusés** : Madame RAYBAUT Annie, Monsieur REBERAC Dominique

Mme Nadine EZINGEARD a été nommée secrétaire de séance.

Par délibération n°2017-12-02 du 21 décembre 2017, le Président exposait que dans le cadre de ses activités d'animation en direction des aînés, le CCAS a prévu des après-midis dansants au tarif de 6 euros.

Le Président propose que le tarif soit porté à 8 euros à compter du 22 avril 2023.

#### LE CONSEIL OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE** de fixer la participation individuelle aux après-midis dansant à 8 euros à compter du 22 avril 2023.

Les sommes perçues seront versées sur l'article 7066 du budget.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260600366-20230403-2023-04-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

Publication : 14/04/2023

Le Président, Francis Tujague

La secrétaire de séance,  
Nadine Ezingeard

Fait et délibéré,  
les jour, mois et an susdits,  
pour expédition conforme

Le Président,  
Francis Tujague